

# Renouveau de la synodalité

●●● **Antonio Spadaro sj**, Rome  
 Directeur de la « *Civiltà Cattolica* »<sup>1</sup>

Le processus synodal sur la famille a pour but de réfléchir sur la réalité du couple, même dans ses aspects les plus problématiques, allant des mariages irréguliers à la polygamie et aux unions homosexuelles. Une assemblée ordinaire, faisant suite à l'extraordinaire, est programmée pour octobre 2015, sur le thème *La vocation et la mission de la famille dans l'Eglise et dans le monde contemporain*.

Selon l'avis du Saint-Père, le « processus synodal » entamé devra façonner de plus en plus la vie de l'Eglise.<sup>2</sup> « Nous devons cheminer ensemble : les laïcs, les évêques et le pape. La synodalité se vit à divers niveaux. Peut-être le temps est-il venu de changer de méthodologie au synode, parce que celle que nous avons actuellement me paraît statique. »<sup>3</sup>

## Parole et écoute

Le pontife, de fait, a l'intention d'imprimer en l'Eglise une « dynamique de la synodalité ». La première condition que

pose François, pour que le processus synodal ait réellement de la valeur et de l'efficacité, consiste en une entière liberté de parole et d'expression pour tous ses acteurs. « Il faut dire tout ce que l'on sent devoir dire dans le Seigneur, sans considération humaine et sans peur. Dans le même temps, il faut écouter avec humilité et accueillir d'un cœur ouvert ce que disent les frères. C'est avec ces deux attitudes que l'on pratique la synodalité. C'est pourquoi je vous demande, s'il vous plaît, d'adopter ces deux attitudes dans le Seigneur : parler avec *parresia* (constance) et écouter avec humilité. »

Ce synode a aussi été le lieu où le pape a clairement et à maintes reprises rappelé le ministère du pontife romain : son pouvoir ordinaire « suprême, plein, immédiat et universel », a-t-il spécifié en concluant le synode, ne doit pas être compris comme celui d'un « Seigneur suprême », mais d'un « garant de la conformité de l'Eglise à la volonté de Dieu, à l'Evangile du Christ et à la Tradition de l'Eglise ». Son rôle de « garant », en ce sens, ne freine pas, mais, au contraire, débloque et rassérène la liberté de parole et d'expression mûrie de sa propre pensée.

Sans vouloir opposer la doctrine à la pastorale, qui sont « génétiquement » liées, le synode n'a pas voulu être une simple redite de la doctrine, mais sur-

*Antonio Spadaro a participé au synode extraordinaire sur la famille (octobre 2014) en qualité de membre nommé par le pape. Observateur privilégié des questionnements de l'Eglise en sa qualité de directeur d'une revue jésuite italienne, il revient ici sur la liberté de parole et le dynamisme qui a caractérisé le synode, et sur la transparence avec laquelle le compte-rendu final des débats a été rédigé.*

1 • Condensé d'un article paru dans la *Civiltà Cattolica*, nov. 2014, pp. 213-227.

2 • Cf. *Evangelii gaudium* (EG) n°s 32, 244, 246.

3 • **Antonio Spadaro**, « Intervista a Papa Francesco », in *Civiltà Cattolica* 2013, III, p. 466.

tout exprimer la dynamique pastorale face aux défis d'aujourd'hui. On a entendu des positions très diverses, enrichies notamment par le caractère international de l'assemblée et l'hétérogénéité des expériences pastorales. Divers modèles d'Eglise sont apparus, ainsi que des approches culturelles différentes, parfois même opposées, selon les pays ou les continents d'où sont issus les Pères. Dans ce sens, on peut affirmer qu'un climat « conciliaire » était sensible dans la salle.

Le synode a également constitué un événement de grande valeur spirituelle, où l'on a vécu des moments de consolation et d'autres de désolation. Pour le pontife, la procédure synodale a joué là son rôle : une convergence totale aurait été le fruit d'un équilibre quiétiste, modéré mais faux. Les divergences d'opinion ne sont pas des ruptures, mais souvent des fissures au travers desquelles la grâce se fraie un passage. « Unis dans la différence : il n'y a pas d'autre manière catholique de s'unir. C'est cela l'esprit catholique, l'esprit chrétien. Voilà la route de Jésus ! », a dit le pape.<sup>4</sup> Le climat de la salle du synode a donc été franc et serein, engagé et attentif, et François n'a jamais paru préoccupé ou anxieux, malgré les dires de certains journalistes. Tout cela a généré un climat de grande fraternité.

## Document final

Le compte-rendu final des débats (*Relatio Synodi*) se caractérise ainsi par un style très dynamique, et s'il n'est pas toujours linéaire en raison des nombreuses interventions, il est propre à exprimer tous les défis qui ont surgi dans la discussion. En le lisant, beaucoup ont l'impression que le synode a

effectivement regardé la réalité en face, l'a nommée, même sous ses aspects les plus problématiques. Qu'il a accueilli l'existence concrète des personnes, plus qu'il n'a parlé dans l'abstrait de la famille telle qu'elle devrait être.

La *Relatio* se présente comme une bonne synthèse de tout le processus. Le langage et le style sont assurément plus « composés » en regard de la version *post disceptationem*. C'est le fruit d'un équilibre des positions exprimées de manière plus vivement contrastée dans les textes précédents. Dans ce sens, c'est un texte de médiation, moins déséquilibré en ce qui concerne les défis et plus attentif à tenir ensemble tous les éléments du débat. Le ton et le style général sont davantage ceux d'un « document », comparés à la version précédente.

Le texte décrit la condition de la famille dans le contexte actuel (Partie I), puis annonce l'Évangile de la famille (Partie II). La Partie III est consacrée spécifiquement aux perspectives pastorales et aux défis qu'il s'agit d'affronter. On y retrouve l'approche pastorale envers les personnes qui se sont mariées civilement ou, avec les différences évidentes, celles qui vivent simplement ensemble (n° 25) : « Une nouvelle sensibilité de la pastorale d'aujourd'hui consiste à relever les aspects positifs présents » dans ces unions (n° 41). On a parlé de « choix pastoraux courageux » et de « nouvelles voies de la pastorale » (n° 45).

Tous les paragraphes ont obtenu la majorité des deux tiers des suffrages (c'est-à-dire un minimum de 123 voix),

4• **Pape François**, *Homélie pour la solennité des saints apôtres Pierre et Paul*, Rome, 29 juin 2013.

excepté trois, considérés par beaucoup comme des « points-clés » : ceux concernant les divorcés remariés (n° 52-53) et les personnes homosexuelles (n° 55). Mais même si ceux-ci n'ont pas obtenu la majorité des deux tiers, ils ont dépassé le chiffre de la majorité absolue. Sur la question concernant les personnes homosexuelles, le vote négatif semble résulter de la convergence de deux positions différentes : celle de ceux qui sont peu favorables à l'accueil pastoral de ces personnes, et celle des Pères qui, au contraire, estiment qu'il faut faire montre de plus d'ouverture dans la rencontre avec elles.

## Une anomalie

Il en va autrement des deux autres points qui, en réalité, n'avaient pas pour thème la possibilité pour les divorcés remariés d'accéder aux sacrements, mais attestaient simplement

que l'on avait parlé de ce sujet au synode en se référant au *Catéchisme de l'Église catholique*. Le fait que sur le point 52,<sup>5</sup> une majorité des deux tiers n'ait pas été atteinte est dans un certain sens une anomalie ; en effet, c'est comme si 74 Pères sur 183 avaient voulu aller jusqu'à nier l'enregistrement d'une discussion qui en fait avait eu lieu ! On en retrouve la trace dans le *Message*, approuvé à une grande majorité qualifiée (158 voix sur 174), qui offre même un indice de fondement théologique : « Le sommet qui recueille et récapitule tous ces liens de la communion avec Dieu et le prochain est l'eucharistie dominicale, lorsque, avec toute l'Église, la famille prend place à la table du Seigneur. Lui-même se donne à nous tous, pèlerins de l'histoire en route vers la rencontre ultime lorsque le "Christ sera tout en tous" (Col 3,11). Pour cela, dans la première étape de notre chemin synodal, nous avons réfléchi à l'accompagnement pastoral et à la question de l'accès aux sacrements des personnes divorcées-remariées. »

## Transparence

Le pape François a assisté à toutes les étapes de la votation. Concernant la *Relatio Synodi*, il a décidé de considérer ce texte comme « un résumé fidèle et clair de tout ce qui a été dit et discuté dans cette salle et dans les cercles mineurs ». C'est pourquoi non seulement les parties qui avaient été approuvées par le quorum (comme il est prévu dans le règlement) mais le texte dans sa totalité a été immédiatement publié. Par décision du pape, on a assigné pour chaque point le nombre des Pères synodaux qui l'ont approuvé et de ceux qui l'ont rejeté. De cette manière, Fran-

5 • En voici le texte : « Les Pères synodaux ont aussi envisagé la possibilité de donner accès aux personnes divorcées et remariées aux sacrements de la pénitence et de l'eucharistie. Quelques Pères ont insisté pour que l'on maintienne la discipline actuelle, en raison de la relation constitutive entre la participation à l'eucharistie et la communion avec l'Église, ainsi que de l'enseignement sur le caractère indissoluble du mariage. D'autres se sont exprimés en faveur d'un accueil non généralisé, dans certaines situations particulières et dans des conditions bien définies, surtout lorsque qu'il s'agit de cas irréversibles et impliquant des obligations morales envers des enfants qui pourraient souffrir injustement. L'accès éventuel aux sacrements devrait être précédé d'un cheminement pénitentiel, déterminé par l'évêque diocésain. La question doit encore être examinée en profondeur, en tenant compte de la distinction entre une situation objective de péché et des circonstances atténuantes, étant donné que "l'imputabilité et la responsabilité d'une action peuvent être diminuées, voire supprimées" en raison de divers "facteurs psychiques ou sociaux" » (*Catéchisme de l'Église catholique*, 1735).

çois a rendu tout le processus transparent et laissé les fidèles lire et juger les faits, même ceux qui sont les plus difficiles à interpréter.<sup>6</sup>

Car ce que le pape tient pour nécessaire, c'est que l'Eglise, à tous les niveaux, s'interroge non seulement sur telle ou telle question particulière, mais aussi, à la faveur de ces questions, sur le modèle ecclésiologique qu'elle incarne. Cela pour comprendre la tâche qui est la sienne dans le monde et son rapport à l'histoire.

Il ne suffit pas qu'elle soit un reflet de la lumière du Christ pour les couples - comme un phare lumineux mais statique. Il faut qu'elle soit aussi un flambeau. La lumière du Christ reflétée par l'Eglise ne doit pas devenir le privilège d'un petit nombre d'élus voguant dans les eaux sûres d'un port protégé (une *ecclesiola* plus qu'une Eglise). L'Eglise, dans le rôle d'un *flambeau*, est appelée à accompagner les processus culturels et sociaux qui touchent la famille, dans tout ce qu'ils peuvent avoir d'ambigu et de difficile, et sous leurs multiples formes.

## Les tentations

Sur cette route ouverte, il existe des tentations, que le pape a mentionnées à la fin du synode.<sup>7</sup> Ce sont la tentation du *raidissement hostile* à l'intérieur de la loi et de ce que nous connaissons, qui nous empêche de comprendre ce que nous avons encore à apprendre ; la tentation d'une *miséricorde trompeuse* qui bande les blessures sans d'abord les soigner ; la tentation de *transformer la pierre en pain* pour rompre un jeûne long et difficile, mais aussi celle de *transformer le pain en pierre* que l'on jette contre les pécheurs et les faibles. Il y a aussi celle de *descendre de la*

*croix* pour se plier à l'esprit du monde, au lieu de le purifier et de le plier à l'Esprit de Dieu. Et enfin la tentation de se considérer comme *les propriétaires et les maîtres de la foi* ou de *négliger la réalité* en utilisant une langue précieuse et un langage élevé pour dire des foules de choses, et ne rien dire !

« Nous devons accueillir les personnes dans les circonstances concrètes de leur existence, apprendre à les soutenir dans leur recherche et les encourager dans leur désir de Dieu et leur volonté de sentir qu'elles font pleinement partie de l'Eglise, même celles qui ont vécu l'échec ou se trouvent dans diverses situations. Le message chrétien porte en lui la réalité et la dynamique de la miséricorde et de la vérité, qui se trouvent en Christ. »<sup>8</sup>

**A. Sp.**

(traduction : Cl. Chimelli)

6 • Une lecture attentive permet de constater 11 votes négatifs pour une citation d'*Evangelii gaudium* qui parle de l'amour miséricordieux et salvifique de Dieu (n° 24), 27 votes contre un paragraphe sur le fait que l'amour miséricordieux de Dieu amène à la conversion (n° 28), 12 votes contre les Centres d'écoute destinés particulièrement à ceux qui ont subi injustement la séparation (n° 47).

7 • **Pape François**, *Discours de clôture de la 3<sup>e</sup> Assemblée générale extraordinaire du synode des évêques*, 18 octobre 2014.

8 • *Relatio Synodi*, Rome 2014, n° 11.